

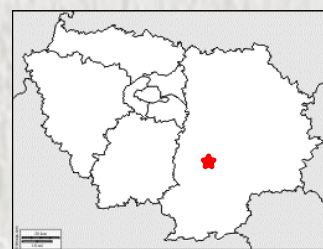
La « PIERRE COUVÉE »

La « pierre Couvée », menhir ou pierre levée, date de l'époque Néolithique (âge de la pierre polie : -7000 / -3000).

Le menhir de Courtomer est un bloc de grès de Fontainebleau, haut de deux mètres et large d'autant, fiché en zone inondable de la vallée de l'Yerres. Ce menhir a fixé une légende que l'on retrouve souvent pour d'autres mégalithes.

Légende : « Ayant appris que sa sœur AUBIERGE allait construire une chapelle, GENEVIEVE souhaita participer au travail. Elle se rendit en forêt de Fontainebleau, choisit une belle pierre qu'elle plaça sur son dos, et prit le chemin du retour. Près de Courtomer, un ange lui dit : « cela ne vaut plus la peine, la chapelle est terminée ». Geneviève laissa tomber l'inutile fardeau qui se ficha en terre. Ainsi naquit la « pierre couvée ».

Le menhir, ayant échappé aux diverses menaces de destruction depuis 50 siècles, fut classé Monument Historique le 5 janvier 1971.



Voir carte IGN n°2415 E et 2515 O

Départ : gare de Verneuil -L'Étang
GPS : Lat. Long 48.645,2.825
UTM : 31U 0487097 5387970

Accès : Verneuil-l'Étang : 42 km de Paris par la RN19 puis les D 319 et D 402.

Informations pratiques : Transport : les gares de Verneuil-L'Étang et de Mormant sont sur la ligne Transilien Paris gare de l'Est - Provins.

Tous commerces

Dénivelé positif : 94 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de déchets.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



L'Yverres avant Argenteuil – Photo O.T ©



De gare en gare :
Verneuil-l'Étang / Mormant
De l'Yverres au ru
d'Avron



L'Yverres – Photo O.T ©

Ce parcours vous permettra de découvrir la vallée de l'Yverres et quelques villages briards loin de l'agitation moderne.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour - Août 2020 -



16,4 km



3 h 30



Bleu

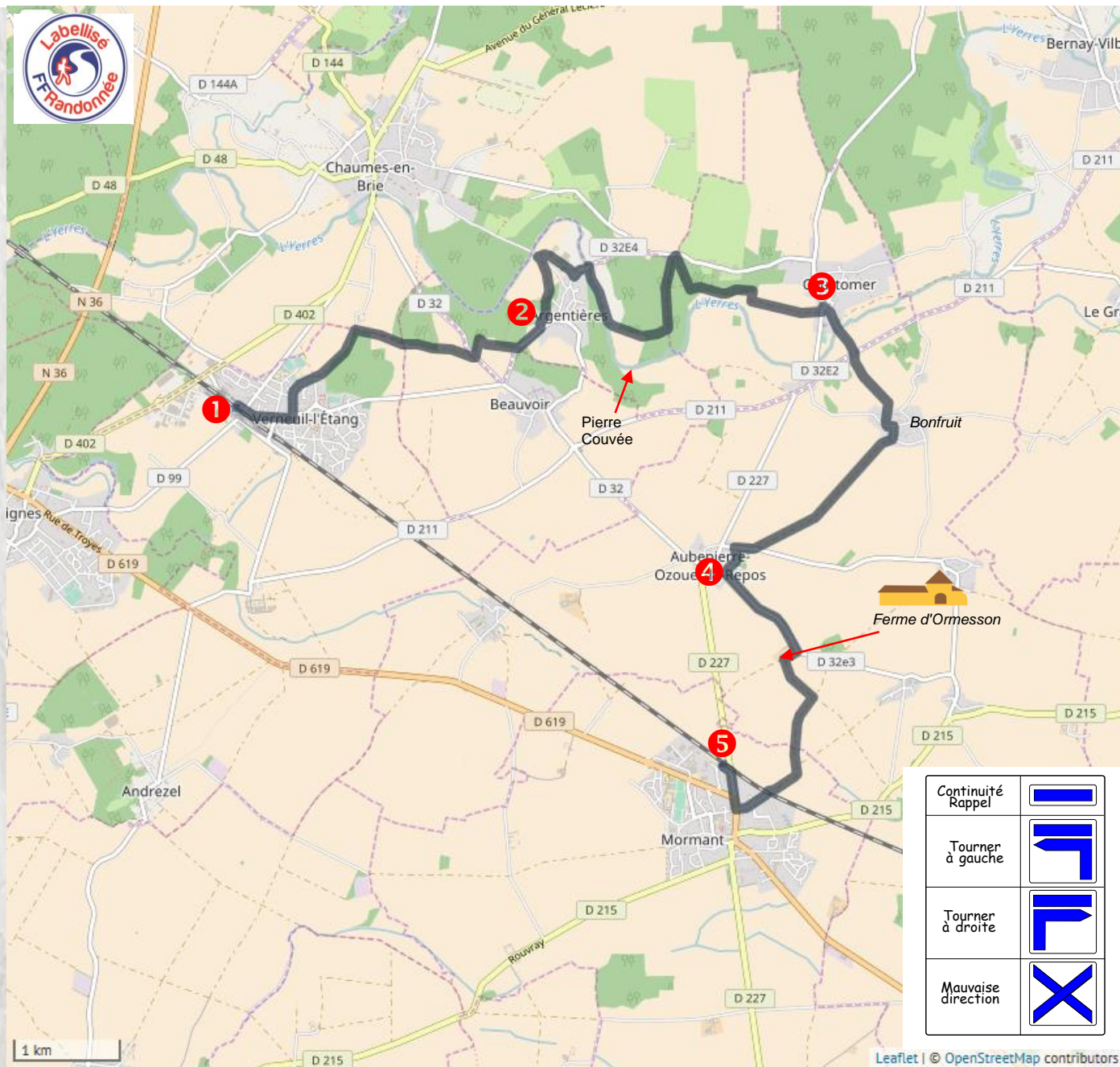


Moyen

De Verneuil à Mormant



- 1** Dos à la gare, aller à droite et prendre à gauche la rue Arthur Chaussy. A la sortie de Verneuil, emprunter le chemin en face. Au croisement prendre à droite jusqu'à la D 32, la traverser et tourner à droite jusqu'à la D 32E4. La suivre à gauche et virer à gauche rue des Carrosses à l'entrée du village d'Argentières.
- 2** Cette rue devient chemin, le suivre jusqu'à la rue de la Vallée. Faire un gauche droite pour s'engager rue de l'Égalité. Au bout de cette rue, virer à gauche rue Saint-Bon, traverser l'Yerres et tourner immédiatement à droite dans un chemin qui suit l'Yerres puis monte vers un bois. Au croisement, tourner à gauche et monter à travers bois jusqu'à la route. Ne pas suivre la route, mais prendre immédiatement le chemin à droite qui redescend vers l'Yerres puis s'oriente à gauche en longeant le bois (Pierre Couvée). Prendre à droite puis à gauche pour arriver sur la D 32E2 à l'entrée de Courtomer.
- 3** Suivre la D32E2 à gauche, puis virer à droite rue du Pont Neuf. Traverser la D 211, puis prendre le troisième chemin à gauche qui entre dans le hameau de Bonfruit. Virer à gauche et à droite avant de s'engager dans un chemin à droite qui débouche, après 1700 m sur une route. Prendre à droite, passer devant le cimetière et tourner à gauche pour contourner Aubepierre.
- 4** Suivre à gauche la D32E3 sur 1 km et s'engager à droite pour passer devant une ferme à Ormesson. Virer à gauche dans un chemin, puis à droite dans un autre qui coupe le ru d'Avon et la voie ferrée pour entrer dans Mormant. Continuer rue du Moulin, tourner à droite rue du Général-De-Gaulle et à droite avenue de la Gare pour rejoindre la gare de Mormant.
- 5**



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".